

ORDRE DU JOUR

Les délibérations qui feront l'objet d'un vote bloqué, sont précédées d'un astérisque*. Toutefois, toute délibération pourra être remise aux voix sur demande d'un conseiller communautaire.

L'ensemble du dossier – rapports et annexes 📁 - est consultable durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance :

- sur l'espace NEXTCLOUD ADULLACT en suivant le lien envoyé par messagerie,
- au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture,
- pour les documents d'urbanisme : au service Urbanisme, 139 rue de Paris à Angoulême aux heures d'ouverture.

Les comptes rendus des délibérations du bureau et des décisions du Président, prises par délégation du conseil communautaire sont transmises en annexe du dossier de séance du conseil communautaire (article L5211-10 du CGCT).

L'état des bons de commande – exercice 2024 et 2025 : Marchés passés selon la procédure adaptée et la liste des marchés notifiés depuis le conseil du 19 décembre 2024 sont consultables au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.

UNE AGGLOMERATION QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS

Rapporteur : M. NEBOUT

1.			Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2025
2.			Attributions de compensation (AC) provisoires 2025

UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Rapporteurs : M. BUISSON/Mme MOUFFLET

3.			Poursuite du dispositif Panier jeunes Pousses et modification des critères d'intégration
----	--	--	--

Rapporteur : M. DESAPHY

4.		*	Convention triennale de partenariat 2024 – 2027 entre l'association Zig Zag Médias et GrandAngoulême
5.	📁		Parcours d'Education Artistique et Culturelle : renouvellement du contrat territorial de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CTGEAC)

Rapporteur : M. ROY

6.	📁		Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) partiel de GrandAngoulême : Approbation de la modification simplifiée n°6
----	---	--	---

7.			Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Champniers : approbation de la mise en compatibilité avec la déclaration de projet n°2
UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES			
<u>Rapporteur</u> : M. ELIE			
8.		*	Convention de mutualisation des moyens informatiques entre la SEMEA et GrandAngoulême - Avenant n°1
<u>Rapporteur</u> : M. HUREAU			
9.		*	Convention pour le rejet et le traitement à la station d'épuration de la Chignolle (Champniers) des eaux usées de la commune d'Anais
<u>Rapporteur</u> : M. ROY			
10.			Déploiement d'un écosystème hydrogène renouvelable pour la mobilité lourde en Charente : Convention de financement ADEME et annexe technique – Convention de partenariat et conditions d'engagement de GrandAngoulême
UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS			
<u>Rapporteur</u> : M. DESAPHY			
11.		*	Exposition de structures construites en briques et personnages de jeux en partenariat avec LEG'S PLAY et l'Espace CARAT
<u>Rapporteur</u> : M. VERGNAUD			
12.			Dispositif d'aide aux communes en faveur des commerces et de l'artisanat de proximité : Evolution du règlement
UNE AGGLOMERATION QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS			
<u>Rapporteur</u> : M. BIOJOUT			
13.		*	Modification du tableau des effectifs

QUESTIONS DIVERSES